

COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
QUI S'EST TENUE LE MARDI 29 AVRIL 2014

Le mardi vingt neuf avril deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal de Rosselange s'est réuni salle des séances de la mairie, sous la présidence de M. MATELIC Vincent, Maire.

Etaient présents :

M. SCHONS Bernard - Mme SEEMANN Michèle - M. WEILER Jean-Paul – Mme CLAUSSE Danièle – M. VISCERA Joseph – Mme TARNAWSKI Véronique (arrivée au point 2), **Adjoint**
M. CLAUSSE Bernard – Mme HENNEQUIN Michèle – Mme SOMMI Christiane – M. DI GIANDOMENICO Marc – M. BRUZZESE Tony – Mme DELOFFRE Valérie - Mme HEMMER Patricia – M. KLEIN Thierry - M. BRUZZESE Tony – Mme MARIANI Sandra – M. CANNAROZZO Angelo – Mme DELOFFRE Valérie – Mme WOZNIAK Charlotte – Mme FAHLBUSCH Sophie, **Conseillers**

Procurations :

M. OBERTI Gilles à M. BRUZZESE Tony
Mme SUPPI Adeline à Mme HENNEQUIN Michèle
M. BELLONI Daniel à Mme CLAUSSE Danièle
M. CASTELAIN Christophe à M. SCHONS Bernard

Absente :

Mme TARNAWSKI Véronique (jusqu'au point 1)

POINT 1.-

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 03 AVRIL 2014

Le compte rendu de la séance du 3 avril 2014 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

POINT 2.-

VOTE DU TAUX DES 4 TAXES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de VOTER pour l'année 2014 les taux des quatre taxes locales comme suit :

Taxe d'Habitation :	20,94 %
Taxe Foncière Bâtie :	21,71 %
Taxe Foncière Non Bâtie :	93,07 %
CFE :	22,42 %

Les taux sont identiques à ceux de 2013.

POINT 3.-

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur MATELIC Vincent, Maire de la Commune, après avoir délibéré,
à l'unanimité

vote le budget communal 2014 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 2 361 977,53 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 103 501,54 €

POINT 4.-

TRAVAUX SYLVICOLES ET D'INFRASTRUCTURE – ANNEE 2014

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter le programme de travaux présenté par l'ONF pour l'année 2014 :

- travaux sylvicoles pour un montant estimé à 8 010,00 €HT
- travaux d'infrastructure pour un montant estimé à 3 750,00 €HT

POINT 5.-

SPECTACLE LES 3 CHARDONS

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer le contrat avec la Compagnie 3 CHARDONS, pour une représentation du spectacle pour enfants de Jean-Pierre IDATTE intitulé « Antoine et les Etoiles », au prix de 580,00 €TTC.

La représentation aura lieu à la salle des fêtes du Fort Chabrol le jeudi 18 décembre 2014 à 10 H 00.

POINT 6.-

ENQUETE PUBLIQUE – EXPLOITATION D'UNE CARRIERE à BRIEY

M. SCHONS Bernard informe le Conseil Municipal des conclusions émises par le commissaire-enquêteur à l'issue de l'enquête (du 16/12/2013 au 17/01/2014) :

compte tenu des observations du public, il émet plusieurs remarques et émet un AVIS FAVORABLE sur la demande d'exploitation de carrière et de mise en service d'une installation de traitement de produits minéraux naturels (I.C.P.E.) formulée par la Société PIERRE de Briey, assorti de 5 recommandations, à savoir :

- l'exploitant devra prendre toutes les précautions nécessaires concernant les gens du voyage présents temporairement sur l'aire de grand passage de Briey au Nord-Ouest des terrains lors des manifestations estivales regroupant cette population du mois de mai au mois d'octobre
- il devra respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur concernant les tirs d'ébranlement et les interdits entre mai et octobre, période d'occupation de l'aire de grand passage
- avant la mise en chantier, un constat contradictoire ou un constat d'huissier sera à établir concernant l'état de la rue de la Princesse Mathilde entre le pétitionnaire et la ville de Briey
- en cas de contamination avérée sur le site de la carrière, un programme de surveillance spécifique des eaux devra être mis en place avec l'accord de l'exploitant du puits de la Côte des Roches en vue de prévenir un éventuel risque de pollution des eaux
- la circulation des camions entrants et sortants de la carrière rue de la Princesse Mathilde ainsi que sur la RD 138 devra être signalée par panneau de signalisation et les chauffeurs seront invités à respecter scrupuleusement le code de la route

POINT 7.-

DIVERS

M. le Maire informe les conseillers municipaux de la prochaine visite du Président du Conseil Général, M. WEITEN Patrick, prévue le MARDI 20/05/2014 sur la commune.

La visite concernera :

- les travaux de la 2^{ème} tranche « réhabilitation des cités sidérurgiques du Bouswald et de Rosselange » (il avait vu le chantier avant travaux)
- l'ensemble immobilier de la Place du 1^{er} Mai (une petite inauguration pourrait avoir lieu à cette occasion – M. CARDET Olivier et son associé ont été contactés)

La séance est levée à 20 h 35.

LE SECRETAIRE DE SEANCE :
M. DI GIANDOMENICO Marc

Fait à Rosselange, le 29 avril 2014

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

LE MAIRE :

Vincent MATELIC